La feuille verte

No 23, septembre 2010
La feuille verte journal d'information edite par les Verts de Meyrin – Cointrin
WWW.VERTS-MEYRIN.ORG

NOUVELLE CONSTITUTION
Un état des lieux démontre que la mobilisation de chacun est nécessaire
LIRE EN PAGE 2

MARAIS DE MATEGNIN
Une superbe victoire de la biodiversité à Meyrin
LIRE EN PAGE 3

SEMAINE DE LA MOBILITE
La nécessité de convaincre le plus grand nombre de modifier ses habitudes en matière de déplacements
LIRE EN PAGE 4

CENTIME ADDITIONNEL
Faut-il ou non baisser le centime additionnel ? Explications concrètes sur son impact
LIRE EN PAGE 4

Votation du 26 septembre : Non à la révision de la LACI

A eux les bonus, à nous les malus ?

Le 26 septembre prochain, nous devrons nous prononcer sur un projet de révision de la Loi fédérale sur l'assurance-chômage (LACI) accepté en mars dernier par les Chambres fédérales. Ce projet contesté par la gauche et les syndicats a été l'objet d'un référendum que les Verts de Meyrin-Cointrin ont soutenu ce printemps en récoltant des signatures sur la Place des Cinq-Continents.

En l'espace de trois mois seulement, 140 514 Suissesses et Suisses ont signé le référendum contre la révision de la loi sur l'assurance-chômage (LACI), notamment pour son impact très négatif pour les jeunes qui sont les principales victimes de la pénurie de travail qui subsiste depuis plusieurs années. La Conseillère fédérale Doris Leuthard défend cette révision pour assainir les comptes de cette assurance sociale dont le déficit est trop élevé. Si sur le fond nous ne pouvons qu'approuver cette volonté de redresser la barre, nous ne sommes absolument pas d'accord sur la forme. Il est en effet tout à fait juste de trouver des solutions pour garantir à l'assurance-chômage un financement équilibré, mais totalement injuste que pour une assurance dite sociale, le principe de solidarité ne s'applique pas à tous les niveaux, pour fournir des prestations égales à chacun-e et pour que tous les actifs participent à son financement de manière équitable.

Or, cette révision va diminuer les prestations des actifs les plus fragilisés par la crise de l'emploi et ne touchera pratiquement pas les hauts salaires qui sont plus que confortablement protégés des effets de cette crise et qui continueront à ne cotiser qu'à un taux ridiculement bas l'assurance chômage.

Les jeunes et les pré-retraités, des cibles rêvées !

Beaucoup pensent que les chômeurs de longue durée sont des assistés par pur plaisir. Des profiteurs qu'il faut absolument punir car ils abusent des prestations sociales en se reposant sur un oreiller de paresse. Les jeunes sont souvent classés dans cette catégorie de profiteurs, mais ce constat repose-t-il sur des faits ? Et qu'en est-il de ces cinquantenaires qui ont travaillé et cotisé pendant des dizaines d'années avant d'être victimes de restructuration dans les entreprises qui les employaient ? Si cette révision entrait en vigueur, elle punirait les jeunes chercheurs d'emploi qui n'ont pas de travail, alors qu'ils n'y peuvent rien. On les prend au sérieux en tant que contribuables et soldats de milice, mais on bouche leur avenir professionnel de victimes de la crise. Ils méritent une meilleure entrée dans la vie professionnelle. Leur faire accepter n'importe quel emploi, même si celui-ci ne correspond pas aux études qu'ils ont suivies démontre également le non-respect pour la formation professionnelle des initiateurs de cette révision. Quand aux personnes proches de la retraite, il est tout à fait mesquin de les pénaliser en diminuant leurs indemnités tout en sachant que les chances de retrouver un emploi passé l'âge de 55 ans sont extrêmement faibles.

Par ailleurs, les réductions de prestations prévues par la 4e révision de la LACI sont

non seulement socialement inadmissibles, mais également superflues : le déficit de l'assurance-chômage peut être maîtrisé dans le cadre de la loi en vigueur. Selon celle-ci, le Conseil fédéral doit prélever un pourcentage de solidarité sur les revenus de 120'000 à 315'000 francs dès que les dettes de l'assurance dépassent 6,5 milliards de francs. Nous en sommes cette année à plus de 7 milliards de dettes, et que fait-il ? Il préfère suivre la majorité bourgeoise en soumettant cette révision alors que le pourcentage de solidarité permettrait d'assainir la situation. Pourtant en mettant en application cette autre solution, en dix ans l'assurance aurait remboursé ses dettes.

Il est curieux de noter que lorsqu'il s'est agi de sauver l'UBS (entreprise privée), ce même Conseil fédéral a trouvé 66 milliards de francs en quelques semaines, mais lorsqu'il s'agit de sauver l'assurance-chômage (entreprise publique), il ne trouve pas 7 milliards de francs et se propose de venir les chercher dans les poches des moins économiquement favorisés.

La Suisse un ilot de générosité ?

Pendant la campagne de récolte des signatures et ces derniers jours dans la presse, la Droite argumente assez souvent que notre pays est l'un des plus généreux en matière de couverture sociale en comparaison avec les autres États d'Europe. Par conséquent, même une diminution des prestations issue de l'acceptation de cette révision de la LACI laisserait la Suisse toujours en tête des pays dont la couverture sociale pour les chômeurs est la plus élevée. Il s'agit là d'un argument à utiliser avec beaucoup de précaution. Si l'on se réfère aux seules indemnisations, c'est probablement vrai. Mais chaque pays applique sa politique sociale en fonction des réalités socio-économiques sur son territoire. Au Danemark par exemple, la durée des prestations peut durer jusqu'à 4 ans alors qu'en Suisse elle est de 640 jours au maximum. Le montant des indemnisations varie fortement en fonction du statut du chômeur d'un pays à l'autre. Enfin ces prestations doivent aussi être mises en parallèle avec le niveau de vie dans chaque pays avec lequel on effectue une telle comparaison. Dès lors, il apparaît que de telles comparaisons ne sont plus aussi « parlantes » que l'on pourrait croire.

Nous ne sommes pas opposés à une révision de la LACI, mais contre les solutions proposées par cette révision qui se trompe de cible, et qui ne résoudra pas à long terme le problème du chômage. Il s'agit d'un transfert de charges entre la loi fédérale sur le chômage et les prestations communales et cantonales d'aide sociale, des organes qui devront prendre en charge les chômeurs en fin de droit quand leurs indemnités seront épuisées. Les Verts s'engagent pour des investissements écologiques qui permettent de conserver et créer de nouveaux emplois. L'une des seules autres solutions actuelles pour que la dette de l'assurance-chômage soit réduite, c'est de mettre en place une véritable politique de solidarité en obligeant les hauts salaires à cotiser au même taux que les revenus modestes. Si le Conseil fédéral peut faire passer le taux de cotisation de 2,2 à 2,5% du salaire, alors il peut aussi changer les taux de cotisations pour les revenus des contribuables aisés. Il lui manque juste un signal fort de la population pour avoir le courage de le faire. Ce signal, chacun d'entre nous peut l'envoyer en refusant cette révision de la LACI le 26 septembre.

Eric Cornuz

Eric Cornuz

EDITORIAL

Les Verts ne sont pas suffisants !

Chine, Moscou, Pakistan, Allemagne : « L'été des catastrophes, l'été de la souffrance, l'été des larmes », titre le « Blick ». « Des dangers radioactifs guettent la Russie en feu », menace « 20minutes ». « Les feux de Moscou, les inondations au Pakistan, de la rigolade à côté de ce qui nous attend dans les prochaines décennies ! », peut-on lire dans la « Tribune » qui s'interroge « Déjà trop tard pour l'humanité? ». « Le réchauffement climatique menace le phytoplancton à la base de toute la chaîne alimentaire. », explique « Le Monde », ajoutant un problème auquel on n'avait pas pensé.

« Décidément, la presse arriverait presque à nous gâcher l'été, déjà que, sans clim' dans le 4x4, la chaleur serait insupportable ! Et puis ras-le-bol de ce catastrophisme des écolos. Y a un socialiste en France qui dit que c'est pas vrai. »

Lève le pied ! Arrête ton char ! Ote tes skis, t'es dans le car ! Là, il ne s'agit plus des prédictions d'éminents scientifiques relayés par les écolos, mais d'événements qui se produisent maintenant pas très loin de chez nous et qui plongent des millions de personnes dans la souffrance et la misère.

« Ah bon ? Les Verts doivent se réjouir de ces catastrophes. Ils vont certainement en faire leur fond de commerce. »

Les Verts ne peuvent pas se réjouir de la souffrance humaine qui, de surcroît, démontre aussi leur incapacité, au niveau mondial, à tirer la sonnette d'alarme assez fort pour se faire entendre à temps. Il est certes toujours plus agréable d'écouter des propos rassurants qui ne bouleversent pas les habitudes que des oiseaux de mauvaise augure, fussent-ils verts. Les personnes conscientes des dangers qui menacent la planète n'ont pas réussi, lors du sommet de Copenhague en décembre dernier, à faire plier les gouvernements, et ce malgré une très forte mobilisation et médiatisation. Non, il n'y a vraiment pas de quoi se réjouir.

« Bon, mais si aujourd'hui tout le monde est d'accord avec les Verts, sont-ils vraiment encore utiles ? »

Il ne suffit pas de constater la gravité de la situation, il faut aussi en prendre toute la mesure et agir en conséquence. Les Verts proposent et se battent pour des solutions qui ne sont pas toujours très « sexy » parce qu'elles changent quelque peu nos habitudes, mais dont ils sont convaincus qu'elles sont dans l'intérêt des habitants, ici et ailleurs. Les Verts restent une force politique indispensable, mais insuffisante. Face à la dégradation environnementale, mais aussi sociale et politique, il ne suffit pas de s'en remettre à un parti. La responsabilisation, la participation et l'engagement de toutes et de tous est nécessaire. Et même si au niveau communal, ni les partis, ni les habitants n'ont beaucoup de pouvoir, il nous est possible d'avoir de l'influence, d'avancer dans la bonne direction et de contribuer, en créant des liens de solidarité et en agissant ensemble, à préserver un cadre de vie plus sain et plus sûr. N'oublions toutefois jamais que notre bien-être dans ce monde dépend aussi de celui des autres. Ne comptez pas sur les Verts, ni sur personne d'autre, comptez sur vous-même, participez, agissons ensemble. Il n'est pas trop tard.

La rédaction

NOUVELLE CONSTITUTION GENEVOISE

Menace de fausse-couche

D'abord, l'assemblée constituante, élue fin 2008 avec pour mandat d'élaborer un projet de nouvelle Constitution cantonale, a planché sur son organisation et son fonctionnement. Puis, elle a décidé d'élaborer, au sein de commissions thématiques, des thèses et de les adopter ensuite lors de séances plénières. Sur la base des thèses adoptées, une commission de rédaction doit rédiger un premier projet de nouvelle Constitution qui sera débattu et amendé au sein de nouvelles séances plénières avant d'être soumis, en 2012, au verdict populaire. Voilà très succintement le déroulement d'une grossesse qui s'annonce dores et déjà difficile.

Manifestation devant l'Assemblée constituante après le refus d'inscrire l'égalité hommes-femmes

Soleil en début de matinée, orage à la mi-journée

Au départ, tout le monde était beau, tout le monde était gentil. Tout le monde était d'accord sur beaucoup de sujets. Personne ne défendait par exemple une nouvelle Constitution archaïque, illisible, incompréhensible et interminable. Très actifs dans les commissions thématiques, les Verts et les autres groupes de gauche étaient eux-mêmes étonnés de réussir à convaincre certains commissaires de droite et même de très à droite de certaines de leurs thèses. Dès le mois de mai, lorsqu'il s'est agit d'adopter en séances plénières les nombreuses thèses, la situation s'est gâtée, des compromis acceptables qui avaient été trouvés en commission ont été balayés, comme si le Politbureau des partis de droite avait rappelé les troupes à l'ordre, des droits fondamentaux acquis de haute lutte au cours de l'histoire genevoise tels le droit au logement et l'égalité homme-femme étaient rejetés par la majorité. Certains anciens députés baignaient dans la nostalgie des foires d'empoigne du Grand Conseil. Un air de revanche s'est mis à souffler lorsque l'occasion a été donnée à cette droite et extrême-droite arrogante de s'en prendre aux fonctionnaires dont l'éligibilité au Grand Conseil a été remise en question. Comme si les employés de l'État ne s'engageaient au Grand Conseil que pour défendre leurs salaires et que tous les autres députés n'étaient jamais tentés de défendre des intérêts personnels et privés ! Comme si un fonctionnaire était moins capable que d'autres de distinguer entre la défense de ses propres intérêts et l'intérêt général, de distinguer entre l'exercice de sa fonction et son engagement citoyen ! Si ce jeu de massacre des droits politiques et sociaux devait se poursuivre et ne pas se limiter à un malheureux numéro d'ouverture de ce premier tour de piste, la nouvelle Constitution serait effectivement mort-née.

L'importance d'affirmer les droits fondamentaux

Affirmer des droits fondamentaux, des valeurs démocratiques, des droits sociaux et politiques dans un texte constitutif de la vie en société d'une collectivité est fondamentale. La nouvelle Constitution devrait renforcer le sentiment d'appartenance et d'engagement de tous les habitants, anciens et nouveaux. C'est pourquoi, elle doit affirmer les valeurs et les droits qui rassemblent, qui créent des liens de solidarité, qui intègrent plutôt qu'exclure, bref qui donnent envie de mouiller sa chemise pour la collectivité. La nouvelle Constitution doit faciliter la participation des citoyens à la vie politique et non la rendre plus difficile. Un système démocratique qui fonctionne est un système dans lequel les confrontations d'intérêts et d'idées se résolvent dans un débat démocratique. Restreindre les droits démocratiques de catégories entières de la population, restreindre le devoir de solidarité de l'État, bref chercher l'exclusion aussi bien politique que sociale plutôt que l'intégration, c'est programmer une société malsaine, violente, c'est faire fi du droit à la vie, à la santé et à la sécurité de tous. La droite nous accuse de prôner une société d'assistés, de déresponsabiliser les individus. Or, n'est-ce pas en intégrant, en donnant les outils d'une réelle participation qu'on responsabilise ? Si l'exclusion et la marginalisation renforçaient l'autonomie et la responsabilité des personnes, ça se saurait.

L'échec est-il inéluctable ?

Soit la majorité décide d'imposer sa constitution et d'évincer des droits auxquels les Genevois-es sont attachés, et alors oui, l'échec sera assuré à l'issue d'un exercice fort coûteux, soit, dans un second tour de piste, elle accepte de construire ensemble avec les autres composantes de l'assemblée constituante une Constitution moderne, c'est-à-dire une Constitution qui tienne compte des défis majeurs du monde actuel, des crises environnementale, sociale et économique, des défis qui nécessitent un engagement de l'État et non son démantèlement.

La réussite de l'entreprise dépendra aussi et peut-être surtout de l'intérêt et de la mobilisation de l'ensemble des forces vives de la société genevoise, notamment celles qui sont sous-représentées dans l'assemblée constituante, les jeunes, les femmes et les citoyens d'une autre nationalité.

J'ai rendez-vous avec vous

Pour ma part, je n'oublie pas que j'ai été élu avant tout par le vote massif des Meyrinoises et des Meyrinois avec lesquels je souhaite continuer d'avoir des échanges sur la nouvelle Constitution. Dans mes réflexions et contributions, je m'appuie beaucoup sur mon expérience meyrinoise et notamment sur la volonté exprimée par de nombreux Meyrinois d'être consultés et pris en considération dans l'élaboration de nouveaux projets, une voie que, pour l'instant, l'assemblée constituante peine à prendre.

Pierre-Alain Tschudi, membre de l'Assemblée constituante

GRAND CONSEIL

Beaucoup d'agitation et peu d'action

Esther Hartmann, député verte au Grand Conseil depuis l'an dernier et présidente des Verts meyrinois partage ses premières impressions.

Depuis mon entrée comme nouvelle députée au Grand Conseil, une grande partie de mon énergie a été consacrée à l'étude du fonctionnement de l'État français. Étrange, me direz-vous. Comment une élue de la République et du Canton de Genève en arrive-t-elle à connaître les conditions et les procédures pour ouvrir une entreprise en France ? Ou encore à s'informer sur la promotion de la langue française au sein de l'État ? Ainsi que tant d'autres sujets tout aussi passionnants et essentiels pour la sauvegarde de nos institutions ?

Je vous répondrai que nous devons cette débauche d'activités en grand partie au Mouvement Citoyen Genevois (MCG) qui, il faut bien l'avouer, possède un don certain pour la rédaction de motions et de textes. Les élus sont alors contraints d'étudier un grand nombre de propositions qui se révèlent souvent inapplicables, car elles ne tiennent pas suffisamment compte du droit national ou international et qu'elles décrivent très souvent une réalité partielle et partiale.

Dans ces moments, j'avoue éprouver une grande frustration car je souhaiterais consacrer plus de temps à des sujets qui concernent réellement notre canton. Je citerai un exemple qui me tient particulièrement à cœur : la mise en place d'une structure adéquate qui permettrait d'accompagner et de faciliter les changements de vie de nos seniors. Combien de seniors se trouvent actuellement en attente d'une place en maison de retraite ? Combien d'autres personnes auraient besoin de vivre dans un milieu intermédiaire où leur indépendance serait autant respectée que leurs besoins médicaux-sociaux ? En bref, comment satisfaire au mieux les besoins fondamentaux de tous les seniors ?

J'évoquerai également le nombre insuffisant de places d'accueil pour les petits enfants. Quelles structures créer pour faciliter et augmenter la capacité d'accueil ? Notre commune mène en collaboration avec celle de Vernier une politique très positive et progressiste. Ne pourrait-on pas en faciliter la mise en œuvre sur le plan cantonal ?

« Esther Hartmann, présidente des Verts, élue au Grand Conseil »

Voici deux thèmes, parmi tant d'autres, qui me paraissent autrement plus essentiels pour notre canton que la remise en cause de traités qui ne dépendent pas de lui. Évidemment la recherche de solutions réalistes et durables est difficile et complexe. Il est certain que nos voisins français ne sont en aucun cas responsables de notre lenteur et de la difficulté que nous rencontrons pour trouver les moyens et les idées qui nous permettront d'affronter les défis qui se posent dans notre canton. Par contre, chercher un seul type de coupable aux problèmes, c'est, j'en suis convaincue, un facteur qui alourdit et pèse sur le climat politique actuel.

Esther Hartmann,
députée au Grand-Conseil

IMPRESSUM

La Feuille verte, No 23, sept. 2010
Editée par les Verts de Meyrin-Cointrin
8000 exemplaires

RÉDACTION
Maurice Pauli, Esther Hartmann,
Eric Cornuz, Pierre-Alain Tschudi, Yves de Préville

COMITÉ
Esther Hartmann, présidente et députée au Grand Conseil – 022 782 14 05
Pierre-Alain Tschudi, membre de la Constituante - 022 782 16 47

CONSEILLERS MUNICIPAUX
Damien Boccard – 022 782 13 23
Paola Doudin – 022 782 85 59
Marcel Dumalle – prof. 022 920 12 12
Yves de Préville – 022 782 23 36
Surane Ragavan – 022 785 09 06
Nadia Rivron – 079 714 09 17

Internet : http://www.verts-meyrin.org
E-mail : questions@verts-meyrin.org
Photos : Edgardo Amato, Sandro Doudin
Mise en page : Eric Cornuz

IMPRESSION
Imprimé sur papier recyclé à l'Imprimerie du Cachot

ENVIRONNEMENT

Victoire pour les marais de Mategnin

Dans la Feuille Verte de septembre 2008, nous vous faisions part de la nécessité de fermer à la circulation automobile la route de Prévessin. Cette voie, en effet, avait été le théâtre de nombreux problèmes et drames, dont la mort d'un douanier, et était l'obstacle à l'inscription des marais de Mategnin à l'inventaire des bas-marais d'importance nationale. Nous nous engagions à lutter, aux côtés des habitants de Mategnin, de Pro Natura (propriétaire de ces marais) et du WWF, pour la fermeture de cette route au trafic automobile. En effet, l'Association pour la sauvegarde de Mategnin qui a réclamé auprès des autorités cantonales depuis 1994 la fermeture de cette route, s'est jointe aux efforts de Pro Natura et du WWF pour l'obtenir. La résolution, déposée en 2006 par les Verts de Meyrin-Cointrin et adoptée en janvier 2007 à l'unanimité par notre Conseil municipal, a été le déclencheur de cette fermeture.

Yves de Préville et d'autres meyrinois dans les marais de Mategnin

Les fruits d'un effort collectif

Nous sommes heureux de vous informer que cette fermeture a été approuvée et décidée par les autorités cantonales. Elle aura lieu cet automne. Ceci est une belle victoire pour la paix et la sécurité des habitants de Mategnin, pour l'ensemble des Meyrinois qui ont plaisir à se promener dans cette partie exceptionnelle de notre commune, et surtout pour ces marais que les travaux majeurs entrepris en 2006 par Pro Natura ont remis dans un état splendide et conforme à leur rôle de bas-marais. En cette année célébrant la biodiversité, la décision de fermer au trafic automobile la route de Prévessin, fermeture qui permettra de relier écologiquement les deux marais est une excellente nouvelle et une grande victoire.

Les événements

En 2006, Pro Natura, sous la direction énergique de M. Sébastien Miazza, a procédé dans un premier temps à la restauration des marais des Crêts avec l'aide de nombreux bénévoles. Un nouveau sentier didactique, en tous points remarquables, a été mis en place. Il est accessible aux personnes à mobilité réduite. Des plateformes qui permettent l'observation de la faune sans la déranger ont été construites. En 2009, ce fut au tour des marais des Fontaines d'être restaurés : la forêt avait remplacé la plus grande partie de ces marais et un couche d'humus de plus d'un mètre recouvrait la couche imperméable qui constituait le fond de cette partie des marais. Des travaux importants ont permis son élimination et la reconstitution de ces marais qui étaient sur le point de disparaître, engloutis par les arbres. En 2010, la fermeture de la route de Prévessin va permettre à Pro Natura d'entreprendre les démarches pour l'inscription des ces marais à l'inventaire des bas-marais d'importance nationale, qui n'en compte que 40 pour toute la Suisse.

Valeur de ces marais

Ces marais ont une grande valeur : ce sont des lieux de promenades pour de nombreux Meyrinois et d'observation de la nature pour leurs enfants. Au niveau national, les marais (un des biotopes les plus rares et les plus protégés de Suisse) sont considérés comme important, car ils abritent une multitude d'espèces animales et végétales menacées: près de la moitié des végétaux menacés en Suisse ont besoin de milieux humides. Selon l'Office Fédéral de l'Environnement (OFEV), « l'exploitation, le drainage et les engrais ont exercé une telle pression sur les marais suisses que nombre d'entre eux ont disparu, avec les espèces végétales et animales qui en étaient tributaires. Cela n'est pas sans conséquence pour l'homme : non seulement les marais offrent des habitats importants pour la faune et la flore, mais ils assurent une protection contre les crues et sont très efficaces pour absorber les gaz à effet de serre. »

De plus, ils sont l'habitat de nombreuses espèces sédentaires ou migratoires. En particulier, ils sont d'importance nationale pour des batraciens. Ces deux marais sont éloignés l'un de l'autre de quelque deux cents mètres par des champs et reliés entre eux par un canal. Actuellement, ce canal ne servait qu'à l'écoulement des eaux entre les deux marais. Ses berges étant quasiment verticales, il ne permettait pas à la faune de petite taille (insectes, batraciens) de passer d'un marais à l'autre. Une revitalisation de la berge du canal en lui donnant une pente douce est en voie de réalisation par Pro Natura et, ainsi reliés, ces deux marais acquerront une beaucoup plus grande valeur biologique.

Yves de Préville, conseiller municipal

Patrick Jean Keller - Un compagnon de route s'en est allé vers d'autres cieux.

Une forte tête, mais un grand coeur, provocateur, mais toujours prêt à apporter son soutien, à mettre la main à la pâte; engagé et combatif, tant qu'il a pu avant de livrer avec courage et détermination sa dernière grande bataille contre cette saloperie de maladie qui s'était emparée de lui, il y a déjà de nombreuses années. Pour sa famille et ses proches il était l'ours, pour nous il était le Cointrinois en résistance contre les promoteurs. Patrick Keller s'est présenté aux élections municipales en 2003 sur la liste de Verts. Peu de temps après, il a déménagé au Grand Saconnex. Nous le savions déjà malade, atteint d'un cancer. Chaque année, nous étions contents de le revoir à la Fiesta des Verts meyrinois participer à nos débats avec toute la verve qui le caractérisait. Mais le 13 juillet dernier, alors que la plupart d'entre nous étions en vacances, la maladie a emporté Patrick. Il est certes libéré de ses souffrances, mais il aurait tant aimé vivre encore, près de sa femme et de ses enfants dont il était si fier. Les Verts meyrinois expriment à Stefania, Melody, Kevin et à la petite Eylinn toute leur amitié et leur sympathie.

Patrick Keller lors d'un débat à la Fiesta des Verts meyrinois

CONSEIL MUNICIPAL

Mais qu'ont fait et que font les élus écologistes dans la législature 2007 – 2011 ?

Aujourd'hui: Marcel DUMALLE

Président de la commission environnement et énergie, chef du groupe vert en 2010 – 2011.
Membre des commissions : Travaux Publics, Urbanisme, Sports, Sécurité, Aide au développement.
Membre du Bureau du Conseil municipal et du Conseil de la Fondation Nouveau Meyrin.

Fondation Nouveau Meyrin

Ses interventions ont été prépondérantes dans la mise en œuvre du label Minergie des quatre nouveaux immeubles de Monthoux à Meyrin-Village. Il a constamment insisté et soutenu la mise en place de projets tels que le chauffage à distance, les Eco-points, la mise en place de panneaux solaires thermiques (eau chaude) sur les immeubles de la Fondation. Il va sans dire que la Fondation étant impliquée dans le projet des Vergers, il sera là pour proposer ou soutenir les aspects écologiques et sociaux de ces nouvelles constructions.

Son engagement au Conseil municipal

Marcel Dumalle a été l'initiateur ou le co-initiateur de plusieurs projets proposés et acceptés par le Conseil municipal. Nous relevons la mise en place progressive de l'énergie Vitale verte par la commune, l'opération « Vélos à Assistance Electrique » qui a rencontré un franc succès auprès des Meyrinois, la mise en place des aménagements, dont les abris pour vélos, aux arrêts de tram, la pose de panneaux solaires pour le nouveau boulodrome ainsi que la mise en place d'un projet d'aide communale d'incitation à l'installation d'énergies renouvelables et à l'amélioration de l'isolation, aussi bien destinée aux propriétaires de bâtiments locatifs que de villas.

En sa qualité de président de la commission « environnement et énergie », Marcel Dumalle entretient des contacts suivis avec les chefs de service de l'environnement, de l'énergie et des travaux concernant la mise en place de projets réduisant les consommations d'énergie tout en favorisant les énergies propres, ceci dans le cadre de "Meyrin, cité de l'Energie".

Agir pour convaincre

Dans la vie privée et professionnelle, Marcel Dumalle cherche à être le plus cohérent possible avec ses idées puisqu'il a fait installer, il y a maintenait plus de 10 ans, des panneaux solaires et thermiques sur sa maison.

Résultat: 1- pas un souffle de gaz consommé de mai à novembre pour les douches ; 2- la rétrocession par les SI d'environ Fr 900.- par année pour la production d'électricité verte.

La récupération d'eau de pluie (2000 litres), les ampoules à faible consommation et le tri sélectif des déchets sont passés depuis longtemps au rang de réflexe et non de contrainte.

Voiture hybride, vélo électrique, véhicule Mobility (location court terme, carsharing) pour raisons professionnelles ainsi que le recyclage du papier, cartouches, etc. sont liés à la charte du Groupement des Entrepreneurs Progressistes (GEIP) dont Marcel Dumalle fait partie.

la rédaction

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ 2010

Bouger futé pour vivre mieux - Travel smarter, live better

Pour la 9ème année consécutive, la Semaine européenne de la mobilité se tient du 16 au 22 septembre 2010. Cette année, elle est consacrée aux liens entre les transports et la santé, sur le thème «Se déplacer intelligemment pour vivre mieux» («Travel smarter, live better»).

Le but de la semaine de la mobilité est de susciter une prise de conscience de l'urgence de changer d'habitude en matière de déplacements pour contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et également pour améliorer la sécurité, en particulier celle des plus faibles sur les routes, à savoir les piétons et les cyclistes. L'idée n'est pas de faire un petit effort durant une semaine, mais bien de (ré)apprendre à partager la rue entre les différents usagers et de repenser ensemble notre façon de nous déplacer durablement. L'an dernier, 2'181 villes ont participé à la semaine de la mobilité. Les pays les plus actifs ont été l'Autriche, l'Espagne, la France, la Hongrie, la Pologne et la République tchèque. Des villes de pays extra-européens comme le Brésil, le Japon ou Taiwan se sont également joints à cette semaine d'action et de prise de conscience. Les enjeux sont importants: les changements climatiques s'annoncent plus rapides que prévus, les villes se dégradent en raison du développement du trafic motorisé. L'augmentation des catastrophes liées aux dérèglements climatiques demandent un engagement de tous, jeunes et aînés. S'il est louable que la mairie de Meyrin organise un certain nombre d'actions mentionnées dans le « Meyrin-Ensemble » de septembre, il est regrettable qu'elle n'ait pas cherché à susciter une participation active des associations meyrinoises, des écoles, des entreprises et des commerces, bref de tout le monde. Le thème pour 2010 « Se déplacer intelligemment pour vivre mieux » souligne la nécessité d'agir concrètement, à tous les niveaux, contre toutes les nuisances générées par le trafic motorisé en milieu urbain et donc pour améliorer la qualité de vie des habitants en réduisant la pollution et le bruit. C'est pourquoi, la semaine de la mobilité devrait également initier des mesures permanentes. Que faire à Meyrin ?

Encourager les déplacements à vélo

La commune de Meyrin dispose d'une topographie idéale pour les déplacements à deux-roues. En revanche, de nombreuses personnes hésitent encore, par crainte d'accident, à enfourcher la bicyclette pour aller faire leurs courses ou à laisser leurs enfants prendre le vélo pour aller à l'école. Ces craintes ne sont pas sans fondement. Trop souvent des cyclistes et des piétons se font happés à Meyrin par des automobilistes peu attentifs, notamment dans les giratoires. Ce qui rend dans notre commune le cycliste plus vulnérable que dans certaines villes suisses alémaniques, c'est son faible nombre. Quand les cyclistes envahiront les rues de Meyrin, les automobilistes feront automatiquement plus attention. Mais comme on ne peut plus se permettre d'attendre, il est impératif de prendre des mesures pour permettre les déplacements sécurisés à vélo, que ce soit par la création de pistes cyclables ou par des limitations de vitesse conséquentes. Les conseillers municipaux se sont rendus le 9 septembre à Copenhague en voyage de fin de législature. Espérons qu'ils seront revenus la tête pleine d'idées pour encourager la mobilité douce. Depuis 40 ans, Copenhague investit massivement pour atteindre une utilisation de 50% de la bicyclette dans le trafic urbain en 2015. Actuellement, 37% des pendulaires de la capitale danoise se rendent au travail ou à l'école à bicyclette. « Yes, we can » aussi ! D'autre part, regrettant qu'il n'y ait plus aucun atelier de réparation de vélos depuis plusieurs années à Meyrin, les Verts proposent de soutenir dans le cadre des mesures anti-crise, la création d'un atelier de réparation et de prêt de vélo sur la commune. D'autres mesures pourraient également faciliter l'usage de la bicyclette, telle l'installation de pompes à vélo dans les abris-vélos situés à proximité des arrêts de tram.

Améliorer les transports publics – s'opposer à la hausse des tarifs

Si l'arrivée du tram à Meyrin signifie une amélioration des transports publics incontestable pour une majorité des habitants, il n'en reste pas moins qu'ils sont encore perfectibles pour devenir véritablement attrayants. Les Verts sont opposés à la hausse tarifaire des TPG de 6,6% à partir de décembre 2010. Cette hausse, décidée par un Conseil d'Etat à majorité de droite, est un signal négatif adressé aux usagers actuels et potentiels des transports publics genevois, alors même qu'il est indispensable de convaincre le plus grand nombre d'abandonner son véhicule individuel motorisé. Les Verts demandent au contraire la prise en charge de cette augmentation par une adaptation de la subvention allouée aux TPG. Il serait bon que les autorités communales exécutives et délibératives interviennent dans le même sens. Enfin, il faudrait qu'adversaires et adeptes du tracé du tram s'unissent désormais pour exiger un réseau de bus performants, y compris le weekend. Un grand enjeu de l'an prochain sera de se battre pour que l'introduction de la ligne directe au CERN ne réduise pas la fréquence des trams vers la cité.

Les Verts souhaitent que la semaine de la mobilité à Meyrin permette avant tout d'avancer dans la concrétisation de toutes ces mesures indispensables pour se déplacer intelligemment et vivre mieux.

Pierre-Alain Tschudi

Photo: Caddy-service
On peut depuis cette année faire des courses importantes à Meyrin en émettant un minimum de CO2 grâce à Caddy Service. Ce service de livraison d'achats à domicile emploie des livreurs qui ne se déplacent qu'à vélo.
Informations: http://www.caddie-service.ch/meyrincentre.php

APPROCHE GLOBALE D'UNE BAISSE DU CENTIME ADDITIONNEL

Et pourquoi ne pas baisser le centime additionnel communal ?

Chaque année à la même époque, la question du centime additionnel, c'est-à-dire de la part communal de nos impôts, agite les esprits. En effet, pourquoi ne pas baisser le centime additionnel au vu des résultats excellents des comptes de ces dernières années?
De plus, en cette année préélectorale, quel parti ne cherche pas à faire un cadeau fiscal à la population ? Rectifions d'entrée: Aucun parti ne fait de cadeaux à qui que ce soit. Les élus politiques ont en charge de gérer l'argent des contribuables le plus intelligemment possible et dans l'intérêt de tous. C'est ce que nous cherchons à faire sans démagogie en nous posant simplement trois questions:

Que représenterait pour le contribuable une baisse de 2 centimes additionnels ?

La Tribune de Genève a récemment publié le revenu imposable moyen de Meyrin en 2006 : 65'414F. Disons que ce revenu imposable moyen en 2010 soit de 65'500F. Combien économiseriez-vous si les centimes additionnels communaux passaient de 45 à 43 ?

- Vous êtes un ménage avec deux enfants à charge avec un revenu imposable moyen de 65'500F. Vous économiseriez 62F (en fait, plutôt 56 F grâce à la baisse d'impôt votée en automne 2009) sur des impôts cantonaux et communaux de 5'654F. Même pas de quoi faire une fête !
- Vous êtes un ménage sans enfant à charge avec un revenu imposable moyen de 65'500F. Vous économiseriez 99F (en fait, plutôt 90 F grâce à la baisse d'impôt votée en automne 2009) sur des impôts cantonaux et communaux de 7'807F. Pas non plus de quoi faire des folies !

Cela dit, lors que l'on a un revenu imposable de 65'500 francs, 90 ou 56 francs sont toujours bons à prendre, me direz-vous. Alors examinons quelles en seraient les conséquences pour Meyrin.

Que représenterait pour Meyrin une baisse de 2 centimes additionnels ?

Tout d'abord, une baisse des entrées fiscales d'environ 1.3 millions de francs.
Certes, Meyrin a enregistré depuis 5 ans des excédents tous les ans et n'a pas un sou de dette (ce qui signifie que pas un franc de vos impôts n'engraisse les banquiers qui ont produit la crise dans laquelle notre économie se débat).
Cependant, Meyrin a un plan des investissements sur 10 ans de 250 millions de francs pour rénover ses structures (exemples : école des Boudines = 30MF ; parc de la Golette = 1.5MF), construire de nouvelles infrastructures (exemples : une nouvelle crèche = 8MF, un nouveau parking près du centre commercial = 4MF), acquérir de nouveaux bâtiments pour les associations (exemple : rénovation de l'ancienne poste au centre du village = 5MF), et satisfaire aux obligations fédérales (exemple : réseau séparatif = 40MF). Bref, tous les ans, Meyrin doit investir 25 millions de francs. Les excédents dont a bénéficié notre commune ont permis de financer sans recours à la dette le stade de football, la patinoire couverte, le boulodrome, la nouvelle crèche des Champs-Fréchets, l'achat du bâtiment du vivarium et celui de l'ancienne poste, etc. Une baisse des centimes additionnels induisant une baisse des recettes fiscales de 1.3 millions de francs ne serait pas en soi très problématique.
Malheureusement, de sombres nuées se dessinent à l'horizon. Certains groupes politiques du Grand Conseil poussent à la suppression pure et simple de la taxe professionnelle. Si cette suppression était approuvée, elle représenterait une baisse des recettes de près de 9 millions de francs. Au niveau fédéral, il est question de revoir à la baisse la fiscalité des entreprises. Or l'impôt sur les entreprises représente environ 40% de nos recettes fiscales.
Beaucoup de groupes politiques, cherchant leur réélection en mars 2011, sont tout vibrants d'excitation à l'idée de pouvoir se targuer d'avoir baissé les centimes additionnels.

Mais est-ce une si bonne idée ?

Vous n'économiserez que quelques dizaines de francs, et la commune pourrait être amenée très bientôt à contracter de gros emprunts pour financer ses investissements (c'est-à-dire payer des banquiers avec vos impôts) ou retarder certains investissements ou augmenter les centimes additionnels.

Si l'on emprunte auprès des banques, chaque année, une partie du budget de fonctionnement servirait à payer les intérêts de la dette. Cet argent ferait cruellement défaut pour financer des services indispensables à la population et pour des investissements qui améliorent la qualité de vie de tous. Certains pensent qu'il est normal de contracter des emprunts, car ainsi nos successeurs (nos enfants), qui bénéficieront des investissements faits aujourd'hui, participeront à leur financement. Ceci est totalement contraire à la position des Verts de protection des générations futures.

Plutôt que de promettre des cadeaux qui rapidement pourraient se révéler empoisonnés, ne vaut-il pas mieux avoir le courage de maintenir l'impôt communal actuel et compter sur l'intelligence, la prudence et une vision à plus long terme des habitants ?

Yves de Préville

Comment joindre les Verts ?

Nous vous attendons
le samedi 18 septembre
sur la Place des Cinq-Continents de
9 h 00 à 12 h 00.

Enfin, si, après avez lu notre journal, vous voulez réagir ; si vous souhaitez nous rencontrer, si vous souhaitez nous rejoindre, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- Vous appelez notre présidente, un conseiller municipal ou une conseillère municipale vert-e. Les numéros de téléphone figurent dans l'impressum en page 2.
- Vous nous envoyez un e-mail à questions@verts-meyrin.org